

Séance du conseil municipal
Ordinaire ☒ Extraordinaire ☐

4 mai 2026
20h

1- Ouverture de la séance

2- Adoption de l'ordre du jour

3- Correspondance

4- Adoption des procès-verbaux

- 4.1- Séance ordinaire du 13 avril 2026
- 4.2- Séance extraordinaire du 21 avril 2026

5- Administration et ressources humaines

- 5.1- Nominations aux comités du conseil municipal
- 5.2- Adoption du règlement CV. 565-1 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus
- 5.3 Mandant à Bélanger Sauvé Avocats pour la mise à jour de la promesse réciproque d'achat/vente des lots 3 044 476 et 3 045 949 dans le projet d'hébergement
- 5.4- Autorisation de signature de de la promesse réciproque d'achat/vente dans le projet d'hébergement

6- Finances

- 6.1- Comptes à payer au 30 avril 2026

7- Hygiène du milieu

8- Sécurité publique

9- Travaux publics et voirie

- 9.1- Entente de service avec le MTMD pour le déneigement et le déglacage des infrastructures routières 2026-2027
- 9.2- Modification de l'inventaire du règlement de stationnement et de circulation CV. 498 pour ajouter des stationnements interdits sur le chemin du Domaine
- 9.3- Mandant à la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon pour aller en appel d'offres pour le chemin du 6^e rang

10- Aqueduc et eaux usées

- 10.1- Annulation de servitude sur les lots 3 043 842 et 6 687 317

11- Loisirs, culture et tourisme

- 11.1- Adhésion au protocole de partenariat du Camp de jour concerté Brandon et désignation d'une représentante au comité
- 11.2- Gratuité à la plage pour la saison estivale 2026
- 11.3- Modification d'embauche et nouvelle embauche au camp de jour pour la saison estivale 2026
- 11.4- Autorisation à émettre des constats d'infraction à la plage pour la saison estivale 2026
- 11.5- Demande de fermeture de rue pour l'assemblée générale annuelle de Cible Famille Brandon

12- Santé et bien-être

13- Urbanisme et environnement

- 13.1- Rapport de l'urbaniste au 30 avril 2026
- 13.2- Adoption du second projet de règlement CV. 621 concernant une modification du règlement de zonage CV. 195
- 13.3- Mandat à GNL Arpenteurs Géomètre pour refaire le plan de localisation du lot 3 144 129 nécessaire pour le projet vélo route

14- Varia

15- Période de questions

16- Levée de la séance